

CONCURRENCE & REGULATION

Le pôle Concurrence & Régulation du cabinet Latournerie Wolfrom & Associés intervient dans tous les domaines du droit de la concurrence tant en conseil qu'au contentieux auprès d'établissements publics et d'entreprises privées françaises ou étrangères.

Nous aidons nos clients à prendre en compte de manière optimale les contraintes concurrentielles pour conforter leurs stratégies de développement commercial et le cas échéant éviter d'encourir des sanctions financières très importantes.

• NOS ATOUTS

Notre implication au cœur du métier de nos clients nous permet d'entretenir une relation partenariale privilégiée avec ces derniers, et de maîtriser ainsi les spécificités de leurs marchés.

- Elaboration des axes de développement stratégique avec nos interlocuteurs dirigeants
- Conseils adaptés aux opérationnels
- Dossiers bien argumentés en cas de contentieux

Notre expertise technique est enrichie par des relations privilégiées avec les acteurs du monde de la concurrence, qu'il s'agisse de l'Autorité de la concurrence, des autorités de régulation sectorielles ou d'économistes de la concurrence.

- Recours à des solutions alternatives pour minimiser les sanctions encourues
- Garantie de faire aboutir des démarches complexes obligatoires
- Evaluation précise des risques encourus.

Notre connaissance particulière du secteur public résultant de synergies étroites avec le pôle Droit public des affaires nous permet d'accompagner les acteurs publics dans leurs démarches de diversification ou dans leurs stratégies de réponse aux contextes de libéralisation.

- Meilleure appréhension des risques et des contraintes
- Anticipation et gain de temps
- Prise des bonnes décisions

• DOMAINES D'INTERVENTION

Pratiques anticoncurrentielles

- Identification des pratiques répréhensibles : ententes, abus de position dominante,
- Elaboration de programmes de conformité aux règles de concurrence (*compliance*),
- Assistance dans les procédures contentieuses,
- Pratique des procédures alternatives de résolution des litiges (clémence, engagements, non contestation des griefs),
- Mise en œuvre d'engagements ou d'injonctions imposés par les autorités de concurrence,
- Assistance dans les procédures en indemnisation du préjudice subi du fait de pratiques anticoncurrentielles

Concentrations

- Analyse du caractère notifiable des opérations de rapprochement d'entreprises ou de constitution d'entreprise commune,
- Formalités de notification des opérations auprès des autorités de concurrence française ou communautaire.

Régulation et Libéralisation

- Conseil des opérateurs historiques dans leurs activités de diversification et sur les pratiques mises en œuvre dans un contexte de libéralisation,
- Assistance de nouveaux entrants sur les marchés libéralisés,
- Démarches réglementaires ou contentieuses devant les autorités de régulation sectorielles,
- Expertise particulière des secteurs du transport urbain et ferroviaire, des jeux d'argent, des télécommunications et de l'énergie.

Aides d'Etat

- Qualification des subventions et autres avantages accordés par des entités publiques en éventuelles aides d'Etat prohibées,
- Elaboration de dossiers en vue d'obtenir des financements publics,
- Assistance des entreprises privées dans les procédures de plainte auprès de la Commission européenne.

• REFERENCES

Publication :

- Getting the Deal Through, Intellectual Property & Antitrust, Chapter France, 2011

Membre d'association :

- Association Française d'Etude de la Concurrence (AFEC)

Missions récentes

SECTEURS	MISSIONS
Agences de voyages en ligne	Conseil et défense des intérêts d'une agence de voyage en ligne devant le Conseil de la concurrence, puis la Cour d'appel de Paris, à la suite d'une saisine pour entente et abus de position dominante .
	Conseil et défense des intérêts d'une entreprise condamnée pour entente et abus de position dominante dans la procédure intentée par un concurrent devant le Tribunal de commerce, en indemnisation du préjudice subi du fait des pratiques anticoncurrentielles .
Jeux d'argent	Assistance d'un acteur du secteur des jeux d'argent en ligne dans la définition de sa stratégie marketing dans le contexte de la libéralisation du secteur des jeux d'argent en France.
	Assistance d'un opérateur du secteur des jeux d'argent dans la procédure d'avis rendu par l'Autorité de la concurrence relatif au secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.
Transport ferroviaire	Conseil et assistance d'un acteur de la distribution des titres de transport ferroviaire sur les risques de pratiques anticoncurrentielles associés à la libéralisation du transport ferroviaire de voyageurs .
Transport urbain	Assistance d'un acteur du secteur des transports urbains en vue de la saisine du Conseil de la concurrence pour avis au sujet du projet de lancement d'un service public de transport fluvial .
Agro-alimentaire	Conseil d'un établissement public d'outre-mer dans l' analyse des risques relatifs à la remise en cause de son monopole et aux possibilités de diversification de son activité.
Solutions informatiques dans le domaine du tourisme	Conseil et assistance d'une entreprise fondatrice dans la notification d'un projet de création de filiale commune auprès de la Commission Européenne, au titre du contrôle des concentrations .
Plate-forme d'innovation	Conseil d'un groupement réunissant acteurs publics et entreprises privées dans la création d'une plateforme d'innovation au regard des conditions d'octroi des aides à la recherche, au développement et à l'innovation .
Télécommunications	Assistance d'un opérateur de télécommunications relative à des plaintes formées auprès de la Commission européenne en matière d' aides d'Etat .

• CONTACT

Pauline de Lanzac
p.delanzac@latournerie-wolfrom.com
+33 1 56 59 74 74